



**PV CDA n° 4 du 10 juin 2024**

Séance de la Commission Départementale d'Arbitrage du lundi 10 juin 2024 à 19h au District des Hautes-Pyrénées de Football à Tarbes.

\*\*\*\*\*

**Président** : Mohamed **EL MAADIOUI**

**Membres présents** : Sébastien **AMILLAT** - Hubert **FORESTIER** - Jessica **FORESTIER** (*Secrétaire de séance*) - Azzedine **IAKINI**.

**Membre excusé** : Elmehdi **DAHAN**

**Personnes présentes et invitées à participer à la réunion** : Mickael **CUBERTAFON** – Florent **NABONNE** - Christophe **ROMO** – Etienne **SALLES** / **Personnes excusées** : Chemsy **CANAPLE** et Olivier **MANCEL**.

\*\*\*\*\*

### 1- Ouverture de la séance

Le président Mohamed EL MAADIOUI ouvre la séance.

Il remercie les membres ainsi que les personnes invitées à être présents à participer à la réunion.

Jessica FORESTIER est désignée secrétaire de séance.

### 2- Approbation des procès-verbaux

Le président soumet à l'approbation de la CDA les PV 1 et 2 de la réunion du 20/12/23 et le PV 3 du 24/05/24.

Aucune remarque n'étant formulée, la CDA adopte les 3 PV.

### 3- Règlement intérieur CDA

La CDA a depuis décembre 2023 travaillé et rédigé un règlement intérieur dans le but d'organiser son fonctionnement, les relations entre les arbitres et les instances et les règles disciplinaires.

Ce règlement intérieur vise à compléter les statuts et les règlements du District et de la FFF.

Tous les membres ainsi que les personnes invitées avaient pris connaissance de l'ensemble du document.

Après lecture, échanges et discussion sur le sujet, le règlement intérieur de la CDA est adopté dans son ensemble par les membres présents. Ce dernier devra être approuvé, examiné et discuté par les membres du Comité Directeur avant sa mise en application.

#### 4- Indemnités arbitrales

Le président fait constater que les indemnités arbitrales du District n'ont pas été évaluées depuis la saison 2019-2020, soit 4 saisons d'affilées.

Il est, donc, nécessaire de revaloriser les indemnités arbitrales, d'autant plus que le barème actuel est resté largement inférieur à ceux des autres Districts de la Ligue Occitanie.

A l'appui de données comparatives des indemnités arbitrales entre les Districts, la CDA adopte la nouvelle grille qui sera proposée au prochain Comité Directeur.

#### 5- Autres questions

Il sera discuté lors de la prochaine réunion de CDA des domaines suivants :

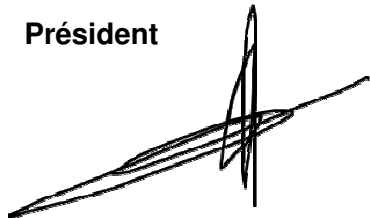
- Résultats et avenir des stagiaires arbitres,
- Résultats des classements des arbitres par catégories,
- Les affectations prévisionnelles des arbitres pour 2024/25,
- Composition et organigramme CDA 2024/25.

\*\*\*\*\*

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 21h20.

\*\*\*\*\*

**Mohamed EL MAADIOUI**  
Président



**Jessica FORESTIER**  
Secrétaire de séance

